

» LA BIBLIO

LE MOIS DU DOC



Une cinquantaine de personnes ont assisté à la projection du film documentaire "L'énergie positive des dieux" de Laëtitia Möller. Ce documentaire a été diffusé dans le cadre du festival du Mois du Doc auquel la Biblio participe pour la deuxième année. Un des protagonistes du film était présent ainsi qu'une représentante de Daoulagad Breizh, tous deux impressionnés par le public Logonnais "à chaque fois nombreux et accueillant".

(Crédit photo : Le Télégramme)

MODIFICATION DES JOURS DE PERMANENCE

L'équipe de la Biblio s'organise pour étendre la permanence du mercredi. A compter du 1^{er} janvier 2023, la plage horaire du lundi va donc disparaître car très peu fréquentée, et sera **remplacée par un accueil tous les mercredis matins de 10h30 à 12h30.**

Mercredi : 10h30-12h30 / 16h30-18h30 Vendredi : 16h30-18h30 Samedi : 10h30-12h30

bibliotheque.logonnadaoulas@gmail.com



Bibliothèque de Logonna

» BÜREK 29

L'association Bürek 29 vous convie à son Assemblée Générale annuelle le samedi 3 décembre à 10h30 à la salle Kejadenn. Nous ferons le point sur l'année écoulée et évoquerons ensemble les différents axes d'accompagnement que propose l'association (accompagnement de familles migrantes dans leur insertion sociale, scolaire, professionnelle, administrative et juridique ainsi que dans l'accès aux soins). Les bénévoles engagés seront disponibles pour échanger avec vous. Venez vous joindre à nous !

► SPORT BIEN ETRE

Activités adultes :

Gym tonique/semi-tonique (ex tabata), gym d'entretien, pilates, yoga, zumba adultes et ados, tennis de table.

Nouveautés :

Stretching, soft pétanque

Activités enfants :

Ateliers cirque 5/7 ans :

Nouveautés :

Zumba 8/11 ans

Ateliers danse un samedi/mois, un groupe d'en-

fants de 4 à 7 ans accompagnés d'un parent et un deuxième groupe de 6 à 10 ans.

Cette activité est animée par une chorégraphe qui a mené des activités à l'école l'an passé.

Il reste des places dans les cours de zumba adultes-ados et enfants (7/12 ans), et pour la soft-pétanque. Vous pouvez encore vous inscrire !

Contacts : G. Lohou : 06 02 26 67 32

A. Jestin, : 06 33 70 90 89

MA Malingue : 06 27 39 52 73

Tous les horaires sur le site de la commune :

<https://logonna-daoulas.bzh>



BRADERIE DU SECOURS POPULAIRE samedi 3 décembre de 9h à 17h.

Des décors, des idées cadeaux, des tenues de fêtes. Grand déstockage de la collection hiver, vêtements pour tous et toujours des livres, du linge de maison.

Venez nombreux. Les fonds récoltés nous permettent d'assurer l'aide alimentaire pour les familles qui en ont besoin dans le Pays de Daoulas.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Hommage à un normand bien de chez nous ! Claude BOUDIC.

Ce 11 novembre, le bataillon de fusiliers marins "Amyot d'Inville" de Brest a souhaité remercier comme il se doit, l'un de ses serviteurs, en mettant en place un piquet d'honneur en armes, pour la remise de la médaille militaire à Claude Boudic. Un tel événement ne s'est pas produit à Logonna depuis 2011, pour l'inauguration de la plaque posée sur le monument aux morts, afin de se souvenir du sacrifice du Médecin-Capitaine Eric Dorléans, tué sous les bombardements de son campement à Sarajevo durant la guerre de scission de l'ex-Yougoslavie en juillet 1995.

Claude Boudic a effectué son service militaire dans la demi-brigade de fusiliers marins, traversant l'Algérie dans des wagons à bestiaux, participant à des ouvertures de pistes comme éclaireur dans des éléments de ratissage, dormant à même le sol dans des trous creusés par eux. Durant ses missions de fouilles du terrain, il aurait pu sauter avec les mines, comme ce jour où il ramena au bout de sa baïonnette le détonateur de l'une d'elles. Avec sa taille de guêpe, (c'est sans doute pour cela qu'il s'occupe des abeilles depuis de longues années), il descendait dans les caches et cavités étroites à la recherche de rebelles, d'armes et d'explosifs.

Claude s'est particulièrement distingué le 7 juillet 1957, en neutralisant un rebelle qui allait faire usage de son arme. Son comportement exemplaire a été récompensé par une citation à l'ordre

du corps d'armée par le contre-amiral, préfet maritime, avec l'attribution de la croix de la valeur militaire, étoile Vermeil.

Pour cette citation, la médaille militaire lui a été décernée en novembre 2021, et lui a été remise vendredi 11 novembre lors de la Commémoration de l'Armistice de 1918, par un Commandant d'Unité du Bataillon de Fusiliers Marins.

Claude avait déjà obtenu de l'armée un certificat de bonne conduite avec la mention "exemplaire", et aujourd'hui, nous lui adressons nos sincères félicitations, son courage et son dévouement sont récompensés.



Le lieutenant de 1ère classe Alexandre Renard décore Claude Boudic de la médaille militaire sous les yeux de Gwen Wery qui porte le coussin. (Crédit Photo : Association des Anciens Combattants)